



SYNDICAT NATIONAL
DE L'ÉDITION

GROUPE
DES ÉDITEURS SCOLAIRES

Paris, le 31 mars 2010

Objet : Réforme des lycées généraux et professionnels - Rentrée 2010

Monsieur le Président,

Comme vous le savez, la réforme des lycées¹ engagée par le Ministère de l'Éducation nationale se traduit par de nouveaux programmes d'enseignement : ceux de la classe de Seconde Générale et Technologique s'appliquent à en effet la rentrée 2010.

Les nouveaux programmes de la classe de 2^{nde} générale et technologique seront présentés au CSE le 31 mars et devraient être publiés au B.O. fin avril ou début mai pour une application à la rentrée 2010.

Le calendrier serré de cette réforme induit une modification des dates de livraison des manuels scolaires dans les établissements : les éditeurs scolaires ont donc souhaité vous apporter les dernières informations nécessaires à la planification de la rentrée pour les élèves de Seconde de votre région en septembre prochain.

Enfin, dans la voie professionnelle, la rénovation du baccalauréat professionnel se poursuit et concerne en 2010/2011 les programmes des **classes de premières professionnelles**² de Bac Pro 3 ans et de **CAP**³.

Voie générale et technologique : Réforme du lycée

Le ministère de l'Éducation a publié le cadre de la réforme de structure du lycée général et technologique au B.O. du 4 février 2010. Les programmes correspondants devraient faire l'objet d'un B.O. au printemps.

En Seconde, les disciplines concernées par les changements de programmes sont les suivantes :

- **Mathématiques** (programmes publiés au B.O. n°30 du 23 juillet 2009)

- **Histoire**

- **Géographie**

- **Langue vivante 1**

- **Langue vivante 2**

- **Physique-Chimie**

- **Sciences de la Vie et de la Terre.**

À ces disciplines du tronc commun s'ajoute un enseignement d'exploration obligatoire d'économie, à choisir parmi les deux suivants :

- **Principes Fondamentaux de l'Économie et de la Gestion (PFEG)**

- **Sciences Economiques et Sociales (SES)**

ainsi qu'un second enseignement d'exploration à choisir parmi les 9 suivants : le second enseignement d'économie (SES ou PFEG), Méthodes et pratiques scientifiques (MPS), Littérature et Société, Sciences de l'Ingénieur (SI), Sciences et Laboratoire (SL), Biotechnologies, Santé et Social, Création et Innovation Technologiques, Création et activités artistiques.

Certains manuels de Seconde (notamment en mathématiques et – éventuellement – en langues vivantes) pourront paraître dès le printemps et faire l'objet de choix par les professeurs puis de commandes, selon le calendrier habituel.

1 B.O. spécial n°1 du 4 février 2010

2 B.O. spécial n°9 du 15 octobre 2009 – Rénovation de la Voie Professionnelle - (suite du B.O. spécial n°2 du 19 février 2009)

3 B.O. n°8 du 25 février 2010

En revanche, les autres manuels **seront adressés en spécimens aux professeurs au plus tard à la fin du mois d'août, pour la pré-rentrée**. Les professeurs seront donc en mesure de faire leurs **choix dès début septembre**. **Les commandes de nombreux manuels auront donc lieu courant septembre**, pour que les élèves puissent en disposer au plus tard fin octobre.

Dans l'intervalle, **les éditeurs mettront à disposition des classes (professeurs et/ou élèves, selon les équipements des établissements) des versions numériques des manuels** afin que les cours puissent se dérouler dans les meilleures conditions possibles avec des supports pédagogiques conformes aux nouveaux programmes.

Nous souhaitons également attirer votre attention sur l'ampleur de cette réforme qui requiert un **renouvellement de la quasi-totalité des 8 à 9 manuels de classe de seconde générale et technologique** : selon nos estimations le **coût moyen d'équipement d'un élève** de seconde se situera dans une fourchette de **195€ à 250€** (prix public TTC, pour un équipement papier et/ou numérique).

Voie professionnelle (lycées et CFA)

La **réforme du baccalauréat professionnel en 3 ans** concerne désormais toutes les classes de 1^{ères} professionnelles : **l'ensemble des programmes des enseignements généraux change dans 8 disciplines à la rentrée 2010**, ainsi que certains **programmes des enseignements professionnels** (cf. annexe en fin de ce courrier).

Par ailleurs, **la réforme des programmes de CAP** liée à la rénovation de la voie professionnelle se poursuit à la rentrée 2010 : elle concerne les disciplines de **l'enseignement général**⁴ (en 1^{ère} et en 2^e année). Les nouveaux programmes des matières générales de CAP ont été rénovés afin de permettre aux meilleurs élèves de CAP une poursuite d'études en 1^{ère} professionnelle.

Pour mémoire, dans l'enseignement professionnel, plusieurs ouvrages dits « consommables » sont conçus spécifiquement pour les élèves et apprentis engagés dans les cursus professionnels : ces outils pédagogiques font partie intégrante de la définition du manuel scolaire (décret n°2004-922 du 31 août 2004).

La poursuite de la réforme de la voie professionnelle en classe de 1^{ère} et en CAP engendre, selon nos estimations pour les **disciplines d'enseignement général et certains enseignements professionnels**, un **coût moyen d'équipement d'un élève de 1^{ère} professionnelle** situé dans une fourchette de **180€ à 200€** (prix public TTC) et, pour un élève de CAP, un **coût moyen d'équipement** situé dans une fourchette de **90€ à 120€** (prix public TTC).

Conscients des conséquences importantes sur la rentrée 2010 de ces changements de programmes en termes de planification et de financement pour votre région, les éditeurs ont souhaité porter au plus vite ces éléments d'information à votre connaissance. Si vous le souhaitez, ils se tiennent également à votre disposition pour toute information complémentaire au : 01 40 46 69 80.

Veuillez croire, Monsieur le Président, à l'assurance de notre considération.



Sylvie Marcé
Présidente du Groupe Enseignement
Syndicat National de l'Édition

PS Une copie de ce courrier est également adressée à la Direction de l'Éducation de votre région, pour information.

⁴ B.O. n°8 du 25 février 2010 - B.O. n°30 du 23 juillet 2009 - B.O. spécial n°2 du 10 février 2009

ANNEXE

VOIE PROFESSIONNELLE – BAC PROFESSIONNEL

Les enseignements généraux des classes professionnelles concernées par les changements de programmes à la rentrée 2010 sont les suivants :

2nde Professionnelle tertiaire* :

- **Économie - Droit**

1^{ères} Professionnelles :

- **Français,**

- **Mathématiques,**

- **Sciences physiques,**

- **Histoire / Géographie / Éducation civique,**

- **Prévention – Santé – Environnement,**

- **Langues vivantes étrangères,**

- **Arts appliqués et cultures artistiques.**

- **Économie – Gestion** (baccalauréats professionnels du secteur industriel**).

À ces disciplines s'ajoutent les **enseignements professionnels des filières tertiaires et industrielles en 1^{ères} professionnelles du bac pro 3 ans** (à l'exception des filières métiers de la santé et hôtellerie - restauration qui restent en BEP « ancien régime » et/ou Bac pro deux ans) dont la rénovation du **Bac Pro Accueil Relation Clients et Usagers** (précédemment Bac Pro Services).

→ *B.O. spécial n°9 du 15 octobre 2009 – Rénovation de la Voie Professionnelle*

* *textes soumis au CSE avant l'été*

***B.O. spécial n°2 du 19 février 2009*

VOIE PROFESSIONNELLE – CAP

Les enseignements généraux des classes de CAP concernés par les changements de programmes à la rentrée 2010 sont les suivants :

1^{ère} année :

- **Français,**

- **Mathématiques**

- **Sciences physiques,**

- **Histoire – Géographie – Éducation civique,**

- **Arts appliqués et cultures artistiques.**

→ *B.O. n°8 du 25 février 2010*

2^e année :

- **Prévention – Santé – Environnement** (*B.O. n°30 du 23 juillet 2009*),

- **Langues vivantes étrangères** (*B.O. spécial n°2 du 10 février 2009*)